

Caractérisation fonctionnelle du datif grec*)

Par JESÚS DE LA VILLA, Madrid

O. Avant-propos

Ce travail a l'intention d'approfondir dans l'analyse et la caractérisation de la valeur ou des valeurs fonctionnelles des termes qui présentent la marque du suffixe du datif en grec ancien. Les résultats ne voudraient pas être ni exhaustifs ni forcément définitifs; nous essayons d'avancer, cependant, dans la recherche d'une caractérisation fonctionnelle qui tienne compte de tous les facteurs lexicaux, morphologiques et syntaxiques qui participent à la communication et peuvent être utilisés en tant que critères en vue de l'identification des catégories de la langue.

J'assume comme point de départ l'existence dans la langue grecque de la catégorie grammaticale de fonction, selon les termes proposés par les courants fonctionnalistes récents (Martinet 1985: 171 ss.; Dik 1978). Les fonctions peuvent être définies (Dik 1978: 13) comme "the roles which the referents of the terms involved play within the 'state of affairs' designated by the predication in which they occur". Les notions telles que "bénéficiaire", "agent", "instrument", "position" etc. correspondent à cette définition¹⁾.

Il est également important de partir du principe d'après lequel l'identification des valeurs fonctionnelles des éléments qui dépendent du prédicat, doit être faite moyennant des critères objectifs qui évitent dans la mesure du possible les interprétations intuitives comme celles qui sont à la base des trop complexes classements taxonomiques propres aux manuels d'inspiration comparatiste.

*) Ma reconnaissance à E. Crespo, L. Macía et M. E. Torrego pour les importantes observations réalisées dans des versions précédentes de ce travail et à A. Torrego pour la traduction en français. Les limitations ou erreurs qu'on pût y trouver ne sont imputables qu'à moi-même.

¹⁾ Cette définition sert seulement à désigner ce que Dik et, après lui, la dénommée Grammaire Fonctionnelle, appellent "fonctions sémantiques", qui correspondent à celles qui ont été citées. Face à celles-ci, les dénommées "fonctions syntaxiques", telles que sujet ou objet, ont un caractère structural ou pragmatique, indépendant de l'analyse que le parlant puisse faire de la participation de référent dans l'état de choses décrit. Dans ce travail on étudie des phénomènes en rapport seulement avec les fonctions sémantiques, que nous appellerons dorénavant des "fonctions".

Le critère objectif le plus immédiat pour identifier une fonction grammaticale dans une langue, se produit au moyen des marques morphologiques spécifiques pour chaque fonction, telles que les suffixes casuels. Si l'on utilisait seulement ce critère dans la grammaire grecque, comme le font certains courants structuralistes (p. e. Rubio 1966: 102ss.), nous pourrions déduire que tous les termes qui apparaissent en datif remplissent la même fonction. Les différences qui intuitivement peuvent s'établir dans le cadre de l'utilisation des datifs (propre, locatif, d'instrument, de temps etc.) devraient être interprétées alors comme étant d'origine contextuelle, sans valeur grammaticale.

Or, le critère formel n'est pas le seul qui puisse être utilisé pour l'identification des fonctions; on peut tenir compte aussi:

- (i) Du contenu lexical des termes, au moyen duquel les valeurs fonctionnelles peuvent aussi être transmises (Martinet 1985: 162ss.).
- (ii) De certains phénomènes syntaxiques qui dépendent en partie des valeurs fonctionnelles des termes, comme par exemple les possibilités de coordination (Dik 1968).

Par conséquent, prenant comme point de départ de notre analyse la marque casuelle, seule donnée certaine sur laquelle nous puissions compter pour l'instant, je vais passer en revue dans ce travail les résultats qu'offrent, pour la caractérisation fonctionnelle du datif, les deux autres critères qui peuvent être utilisés en vue d'identifier et caractériser fonctionnellement les éléments qui constituent la prédication et qui dépendent du prédicat: les possibilités de coordination et le contenu lexical des datifs²).

Comme résultat de cela, j'essayerai de démontrer les points suivants:

- a) les termes qui apparaissent en datif remplissent plus d'une fonction grammaticale, comme le prouvent les données référées à la coordination et juxtaposition de tels termes (§§ 1 et 4);

²) Evidemment l'utilisation du contenu lexical comme critère pour identifier des valeurs grammaticales, doit éviter dans la mesure du possible le subjectivisme malgré qu'il soit inévitable le fait que l'interprétation sémantique soit intuitive à un certain degré. Ceci pose certains problèmes théoriques et méthodologiques qui ne peuvent être développés ici en profondeur. On se contentera de dire que, comme il paraît évident, l'analyse sémantique peut être faite seulement dans le dernier niveau de caractérisation et toujours sur la base et dans le cadre marqué par les résultats de la caractérisation fonctionnelle obtenus à partir des critères objectifs tels que la forme ou les traits syntaxiques.

- b) les valeurs fonctionnelles sont transmises par les biais de la signification lexicale des termes, dans les limites d'interprétation que le suffixe impose.

La validité de la proposition veut être générale pour la langue grecque tout au moins pendant la période où le datif fut en vigueur d'une manière active en tant que marque fonctionnelle (Humbert 1930). Ainsi, les données étudiées correspondent à la période chronologique qui, partant des poèmes homériques, s'étend jusqu'à la première moitié du IV siècle a. C.. Les exemples apportés font référence spécialement aux poèmes homériques ainsi qu'à la prose classique.

1. *Coordination et juxtaposition du datif*

1.0. *Introduction*

Le principe fondamental qui régit la coordination selon Dik (1968: 25 ss.) peut se résumer ainsi: la coordination est seulement possible entre deux éléments qui remplissent la même fonction au même niveau syntaxique. Par conséquent, deux éléments qui se trouvent au même niveau syntaxique et qui ne sont pas coordonnés, c'est à dire, qui sont juxtaposés, remplissent des fonctions différentes³⁾.

La validité de ce principe à l'heure de déterminer les fonctions des éléments qui s'intègrent dans les phrases, a été déjà prouvée pour la langue grecque dans quelques travaux récents (Rijksbaron 1976; Crespo 1986; Villa 1986).

Alors, étant donné que synchroniquement en grec le datif constitue un seul morphème, si nous acceptons l'hypothèse exposée auparavant selon laquelle chaque morphème transmet une seule valeur fonctionnelle et à chaque fonction correspond une seule marque for-

³⁾ L'apposition, entendue comme élargissement d'une information préalablement donnée, ne doit pas être comparée d'un point de vue syntaxique, à la juxtaposition mais à la coordination. Comme c'est le cas pour les adjectifs ou déterminants d'un autre type, l'apposition s'utilise pour caractériser avec une plus grande clarté le référent, et il remplit la même fonction que l'élément auquel elle s'appose, comme prouve, entre autres, la concordance en cas qui se produit entre les deux éléments apposés. D'habitude l'apposition est marquée dans la langue parlée par une pause et dans la langue écrite par une virgule. Dans les langues classiques cette convention peut manquer; c'est pourquoi la distinction formelle entre l'apposition et la juxtaposition n'est pas toujours facile, quoique elle soit possible dans de nombreuses circonstances (Villa 1986: 164 ss.).

melle (sauf, bien sûr, pour les phénomènes d'allomorphisme), il faudrait s'attendre, selon les règles de la coordination qui ont été déjà exposées, à ce que:

- (i) deux datifs dans une même phrase et niveau syntaxique, apparaissent toujours coordonnés;
- (ii) deux datifs qui apparaissent non coordonnés appartiennent à un niveau syntaxique différent.

Comme nous allons voir, ce n'est pas ce qui se produit dans tous les cas.

1.1. Données de coordination et juxtaposition

1. Les exemples de coordination de datif + datif tels que ceux de (1), sont nombreux:

- (1) a) *αὐτοὺς δὲ ἐλώρια τεύχε κύνεσσιν οἰωνοῖσί τε πᾶσι* (A 4–5).
- b) *θεὰ ... Ζηνὶ φόως ἐρέουσα καὶ ἄλλοις ἀθανάτοισιν* (B 48–9).
- c) *κίνησις γὰρ αὕτη μεγίστη δὴ τοῖς Ἑλλησιν ἐγένετο καὶ μέρει τινὶ τῶν βαρβάρων* (Th. 1,1,2).

Ce type d'exemples ne contredisent pas les prévisions notées plus haut.

En second lieu, de nombreux datifs qui apparaissent non coordonnés dans la même proposition, n'appartiennent pas au même niveau hiérarchique. Cela se produit dans des phrases bien connues (Lasso 1968: 633) telles que:

- (2) *πᾶσιν ἐπικουρίαν ταῖς χρεῖαις ἐξευπορεῖν καὶ ὁμαλότητα ταῖς οὐσίαις* (Pl. *Leg.* 918 c)

Le datif *πᾶσιν* dépend directement du verbe indiquant le récepteur de la *ἐπικουρίαν*, tandis que *ταῖς χρεῖαις* dépend du substantif *ἐπικουρίαν*, comme le prouve le parallélisme avec *ὁμαλότητα ταῖς οὐσίαις*. Ces cas ne posent aucun problème théorique, puisque la coordination n'est pas possible selon les règles de la coordination déjà connues⁴).

⁴) Les cas du dénommé *σχῆμα καθ' ὅλον καὶ μέρος* (Kühner-Gerth II/1 289 ss., Schwyzer 2: 170, 191) que l'on trouve également avec d'autres formes casuelles, peut être expliqué d'un point de vue syntaxique, soit comme un cas d'apposition, soit comme un phénomène en rapport avec les niveaux syntaxiques, où l'un des

2. Néanmoins, il existe aussi des cas de juxtaposition ou d'absence de coordination de deux datifs qui sont à un même niveau syntaxique. Des exemples de ce genre nous sont apportés par les grammaires (Schwyzer 2: 170; Lasso 1968: 630 ss.) sous le nom de "datif double"⁵⁾.

- (3) a) *αἱ δ' ὀλολυγῆ πᾶσαι Ἀθήνη χειρας ἀνέσχον* (Z 301).
 b) *ὑμῖν δέ, παῖδες Ἀλάτα, πολλὰ μὲν νικαφόρον ἀγλαίαν ὄπασαν ἄκραις ἀρεταῖς ὑπερελθόντων ἱεροῖς ἐν ἀέθλοις* (Pind. O. 13-16).
 c) *τέως δὲ θαρραλέως ἡμῖν ἐφείποντο οἱ πολέμοιοι καὶ ἰπικῶ καὶ πελταστικῶ* (X. An. 7,6,29).

Le fait que deux datifs puissent apparaître non coordonnés et dépendant d'un même prédicat, contredit l'hypothèse selon laquelle tous les termes en datif remplissent une même fonction; bien au contraire, il faut supposer que les datifs dans des phrases telles que (3) remplissent des fonctions différentes et c'est pourquoi ils peuvent se juxtaposer. Or, de telles différences fonctionnelles, si elles existent, ne sont pas transmises, bien évidemment, au moyen du suffixe casuel qui est le même, mais il faut plutôt que la transmission se produise à travers une autre procédure linguistique. Dans ces conditions, la vérification de la proposition selon laquelle les termes en datif peuvent remplir plus d'une fonction, va dépendre du fait que l'on puisse démontrer qu'effectivement il existe une autre procédure, différente des suffixes, capable de transmettre dans la communication les différentes valeurs fonctionnelles des termes qui sont formellement égaux. Cette procédure est, comme je vais essayer de démontrer, le propre contenu lexical des termes⁶⁾.

deux Dat. dépend de l'autre dans une utilisation classée traditionnellement comme possessive (Schwyzer 2: 147).

⁵⁾ Les grammaires établissent dans cette section certaines subdivisions, de manière qu'elles reconnaissent des cas de datif locatif + datif instrumental, datif propre + datif instrumental, etc.. De tels classements ont seulement une valeur descriptive approximative, étant donné qu'ils ne tiennent pas compte des critères syntaxiques de la coordination et de la juxtaposition pour caractériser les valeurs du datif. En § 2 nous verrons, néanmoins, comment les différences des contenus des datifs juxtaposés sont fondamentales pour expliquer ces cas.

⁶⁾ La possibilité du fait que d'autres marques à caractère syntaxique, telles que l'ordre des mots, indiquent les oppositions fonctionnelles, ne peut pas être considérée en grec, à différence de ce qui se passe par exemple en anglais ou allemand, étant donné qu'en grec l'ordre de termes ni agit ni dépend de la fonction qu'ils remplissent, mais de facteurs pragmatiques (Dover 1960).

2. *Le contenu lexical de termes en tant que marque de fonction*

2.0. *Introduction.*

1. Il est vrai que d'une manière générale dans la langue, le contenu lexical des termes restreint leurs possibilités fonctionnelles et sert, par conséquent, au récepteur du message à identifier convenablement la fonction de tels termes dans les processus de communication.

Ce phénomène est confirmé par deux types de données. D'abord l'existence de termes non déclinables dans les langues à flexion, termes qui, tout en étant invariables, remplissent des fonctions qui, dans d'autres paradigmes, sont indiquées par des suffixes casuels ou par des prépositions. C'est le cas, par exemple, de nombreux termes classés traditionnellement comme adverbes: *νῦν, πάλαι, πέλας, πύξ* (Villa 1986). La fonction temporelle, de position ou de manière de ces termes se voit confirmée par les données syntaxiques et ne peut être transmise qu'à travers son propre contenu⁷).

En second lieu, la restriction lexicale de la fonction peut être vérifiée par les nombreuses expériences portant sur la possibilité de compréhension des séquences de termes dont les marques de fonction sont inexistantes, mais qui, néanmoins, sont toujours interprétées de la même manière par les récepteurs du message. Ainsi, par exemple, une séquence de termes tels que:

(4) enfant chien courroie attache

est interprétée en un pourcentage de cas très élevé comme (5) et non pas comme n'importe quelle autre possibilité de (6):

(5) l'enfant attache le chien avec la courroie.

(6) a) le chien attache l'enfant avec la courroie

b) la courroie attache l'enfant avec le chien

c) la chien attache la courroie avec l'enfant etc.

Par conséquent on peut dire que dans la situation reflétée par le prédicat "attacher", le terme qui contient le trait /+humain/ est interprété de préférence comme "agent" tandis que l'élément possédant les traits /long/, /flexible/ etc. sera interprété de préférence comme "instrument" et ainsi de suite. Ce type de phénomènes où l'on démontre la transmission des valeurs fonctionnelles des éléments de la

⁷) Pour une proposition semblable sur la détermination de la fonction par le contenu lexical en latin cf. E. Vester (1983: 48 ss.).

phrase au moyen de leurs contenus lexicaux ont été étudiés et commentés à plusieurs reprises⁸⁾.

2.1. *Le contenu lexical des termes en datif*

1. Une fois prouvé que le contenu lexical peut transmettre les valeurs fonctionnelles, nous devons vérifier si c'est également le cas pour le datif. Pour cela il faut faire l'analyse du contenu des datifs dans les contextes où deux ou plus d'entre eux apparaissent à un même niveau syntaxique non coordonnés puisque, selon les règles de la coordination et de la juxtaposition, ils rempliront chacun une fonction différente.

Si nous prenons un corpus relativement homogène comme celui des deux premiers chants de l'*Iliade*, les cas de juxtaposition des datifs sont les suivants⁹⁾:

- (7) a) *χερσὶ μὲν οὖ τοι ἔγωγε μαχήσομαι εἴνεκα κούρης οὔτε σοι οὔτε τῷ ἄλλῳ* (A 298-9).
 b) *... καὶ τέ μέ φησι μάχη Τρώεσσιν ἀρήγειν* (A 521).
 c) *ἦχι ἐκάστῳ δῶμα περικλυτὸς ἀμφιγυήεις Ἥφαιστος ποίησεν ἰδυίησι πραπίδεςσι* (A 607-8).

Comme on peut remarquer dans ces trois exemples, l'un des datifs présente un lexème le référent duquel possède le trait /+humain/, l'autre datif possédant un référent /-humain/. Le datif avec le trait /+humain/ serait interprété selon les termes traditionnels comme "datif propre", ce qui en termes fonctionnels s'appelle "bénéficiaire"; l'autre datif serait un "instrument". La même interprétation est valable aussi pour les exemples de (3).

Par conséquent, si nous acceptons que chacun des traits lexicaux définis est associé à une des deux fonctions "bénéficiaire" ou "instrument" et que le contenu transmet la fonction sous la forme commune du datif, alors des exemples de juxtaposition tels que ceux de (3) et (7) peuvent être expliqués régulièrement d'un point de vue fonctionnel.

2. Or, la distinction entre /+humain/ et /-humain/ n'est pas suffisante pour expliquer tous les cas de juxtaposition. Il existe d'autres

⁸⁾ Cf. Martinet (1985: 159ss.). Itagaki-Prideaux (1985) étudie l'incidence des traits lexicaux dans l'attribution de la fonction "agent" en langage infantin.

⁹⁾ Nous ne tenons pas compte des exemples où l'on trouve le dénommé *σχήμα καθ' ὅλον καὶ μέρος*, qui sont nombreux.

exemples où deux datifs qui possèdent le trait /-humain/ apparaissent également juxtaposés. Dans la plupart de ces exemples, un datif dont le lexème indique une notion de temps, se juxtapose à un autre ayant n'importe quel autre type de contenu lexical /-humain/:

- (8) a) ... *ἐκατοστῇ ἡμέρῃ χρᾶσθαι τοῖσι χρηστηρίοισι* (Hdt. 1,47,1).
 b) *ἔτει ἐνὸς δέοντι εἰκοστῶ τοῖς ὁμοίοις χοροῖς καὶ θυσίαις κατάγειν ὥσπερ ὅτε ...* (Th. 5,16,3).
 c) *τῇ ἐπιγιγνομένη ἡμέρᾳ Νικόστρατος ... παραγίγνεται βοηθῶν ... δώδεκα ναυσί* (Th. 3,75,1).

Il existe un deuxième type de phrases dans lesquelles se produit la juxtaposition d'un datif dont le lexème indique un lieu ou une aire, avec un autre datif que l'on pourrait identifier comme "instrument", tel que:

- (9) *ἠὲ πίτυς βλωθρή, τὴν τ' οὖρεσι τέκτονες ἄνδρες ἐξέταμον πελέκῃσσι νεήκῃσσι* (N 390, Π 483).

Etant donné qu'il est possible un classement lexical des datifs inclus dans les exemples précédents, on peut proposer, comme pour le cas de (3) et (7), l'existence d'une différenciation fonctionnelle au moyen du lexème qui justifie la juxtaposition des datifs; c'est à dire, chacun des datifs juxtaposés remplit une fonction différente, indiquée par son lexème.

Les datifs qui ne sont pas "instrument" dans des phrases telles que (8) et (9) sont tous classés par les grammairistes comme des locatifs (Schwyzer 2: 154 ss.). Pour le cas de (8) il s'agirait de locatifs à valeur temporelle, qui sont considérés comme une variation contextuelle de la valeur propre du locatif qui serait alors essentiellement spatiale.

Néanmoins, laissant de côté l'origine historique des usages temporels et spatiaux de ces datifs ce qui pourrait justifier une généalogie commune à tous les deux, il y a, d'un point de vue synchronique, des raisons pour considérer que les uns et les autres remplissent des fonctions différentes. Ces fonctions peuvent être appelées "temps" et "position"¹⁰⁾ respectivement.

¹⁰⁾ J'ai suivi fondamentalement la terminologie et les dénominations pour les fonctions de Dik (1978). La fonction "position" possède des caractéristiques différentes de celles de "direction", "origine" et "lieu" par où on passe (Villa 1986: 97 ss.). La fonction "temps" a été décrite et caractérisée par Rijksbaron (1976) et Villa (1986).

D'abord, il y a maints exemples qui prouvent que les datifs à contenu temporel peuvent se présenter juxtaposés à des éléments identifiés indépendamment lesquels remplissent la fonction de "position", tels que (10) (§ 4) et, parallèlement, il y a de nombreux cas de juxtaposition de datifs de "position" avec des adverbes dont la caractérisation temporelle est assurée, comme en (11):

(10) a) ... ὅς ... δευτέρῳ ἔτει τούτων ἐτελεύτησε ἐν τῇ μάχῃ (Hdt. 7,80).

b) τρίτῳ καὶ δεκάτῳ ἔτει Δαρείου βασιλεύοντος ... ξυνθῆκαι ἐγένοντο ἐν Μαιάνδρου πεδίῳ (Th. 8,58,1).

(11) νῦν δ' ἀγροῖσι τυγχάνει. (S. El. 313).

Le contraire, cependant, ne se produit pas, c'est à dire, il n'existe pas d'exemple de juxtaposition de datifs de "temps" à des éléments temporels, ni de datifs de "position" à d'autres éléments remplissant cette fonction. Les données concernant la coordination confirment aussi ce point (§ 4).

En second lieu, il existe quelques cas de juxtaposition d'un datif à référent temporel et un autre à référent spatial, comme (12):

(12) ... τοὺς μὲν πεδίωνδε δίωκε πρὸς πόλιν, ἧ̄ περ' Ἀχαιοὶ ἀτυζόμενοι φοβέοντο ἡματι τῷ προτέρῳ (Φ 5).

Par conséquent, tout nous amène à la nécessité de reconnaître, pour les usages des datifs à contenus lexicaux temporels et locaux, les valeurs fonctionnelles de "temps" et de "position".

En résumé, mettant de côté les datifs qui remplissent la fonction de "bénéficiaire", ceux qui restent se repartissent en trois groupes:

- a) lorsque leur lexème possède un référent temporel ils remplissent la fonction "temps";
- b) lorsque leur lexème indique lieu ou espace ils remplissent la fonction "position";
- c) lorsque leur lexème ne possède aucun des référents cités ni le trait /+humain/ qui correspond au "bénéficiaire", ils remplissent la fonction "instrument"¹¹⁾.

¹¹⁾ Il faut indiquer qu'en aucun moment il n'a été nécessaire de reconnaître une fonction que nous pourrions appeler "compagnie". Ce type d'utilisation comitative du datif est classé habituellement par les grammaires dans le cadre du datif d'instrument et on l'identifie normalement dans des contextes où le datif dépend de termes indiquant "communauté ou concurrence" (ὁμιλέω, μίγνυμι, etc.), "lutte ou agacement" (μάχομαι, ἐρίζομαι), "similitude" (εἰκάζω, ὁμοῖος, αὐτός) et parfois aussi dans d'autres contextes (Schwyzer 2: 159 ss.). Parmi les

3. La proposition selon laquelle les termes apparaissant en datif peuvent remplir les quatre fonctions citées, est confirmée par des données concernant la juxtaposition et la coordination de datifs.

D'abord nous pouvons ajouter aux exemples de juxtaposition de "bénéficiaire" / "instrument" de (3) et (7), "temps" / "instrument" (8), "position" / "instrument" (9) et "temps" / "position" (12) déjà révisés, les possibilités de combinaison suivantes:

(i) "temps" / "bénéficiaire":

(13) a) *τὰ μὲν Πηληϊῆ θεοὶ δόσαν ἀγλαὰ δῶρα ἡματι τῷ ὅτε ...*
(Σ 84).

b) *Ἐκτῷ δὲ ἔτει Σαμίοις καὶ Μιλησίοις πόλεμος ἐγένετο περὶ Πριήνης* (Th. 1,115,2).

(ii) "position" / "bénéficiaire":

(14) a) *... ᾧ μηδὲν ἔστι οἴκοις (v.l. οἴκοι) βαρῦ* (S. Tr. 730).

b) *φαμὲν Μαραθῶνι μόνοι προκινδυνεῦσαι τῷ βαρβάρῳ*
(Th. 1,73,4).

En second lieu, les données de juxtaposition précédentes sont confirmées par celles de coordination. Tous les exemples de coordination de datif associent des termes homogènes lexicalement, lesquels peuvent être inclus dans un des quatre types fonctionnels proposés. Outre la coordination du genre "bénéficiaire" + "bénéficiaire" de (1), il est possible de trouver:

(i) "instrument" + "instrument":

(15) a) *Τρῶες μὲν κλαγγῇ τ' ἔνοπῃ τ' ἴσαν* (Γ 3).

b) *... κεκοσμημένον χρυσῷ καὶ εἰρίοισι ἀπὸ ξύλου*
(Hdt. 3,47,2).

(ii) "temps" + "temps":

(16) *προεῖχε ἡμέρα καὶ νυκτὶ μάλιστα* (Th. 3,49,2).

(iii) "position" + "position":

(17) a) *ἐνίκησεν Ἴσθμοῖ καὶ Νεμέα* (Lys. 19,63).

b) *τῶν Ὀλυμπίασιν ἢ Δελφοῖς χρημάτων* (Th. 1,143,1).

datifs considérés comme de "compagnie" par les grammairiens et qui possèdent un contenu /+humain/ nous n'avons trouvé aucun exemple de juxtaposition à un autre datif qui eût pu être identifié comme "bénéficiaire"; d'autre part, parmi les phrases possédant un datif classé comme comitatif, il n'apparaît aucune juxtaposition avec un autre datif qui pût être "instrument". Il n'y a donc, du moins pour l'instant, aucune raison pour douter que tous les datifs dénommés de "compagnie" puissent être classés de par leur lexique selon la proposition générale de ce travail.

4. En résumé, les données syntaxiques et sémantiques concernant exclusivement les datifs, indiquent clairement que les éléments qui présentent ce suffixe peuvent remplir au moins quatre fonctions différentes. De telles différences fonctionnelles sont associées, comme on a vu, à la présence de certains traits lexicaux dans le terme qui possède le suffixe casuel de datif. Cette participation du contenu sémantique dans la transmission des valeurs fonctionnelles comporte, néanmoins, quelques limitations et particularités que nous allons considérer dans le point suivant.

3. Restrictions à la détermination de la fonction à partir du lexème

Le rapport entre les traits du lexème et les fonctions que remplit le datif, comme il a été dit en § 2, est généralement indépendant du contexte où le datif apparaît. En effet, on peut vérifier que pour la plupart des verbes, un terme en datif qui possède le trait / + humain/ peut être interprété comme “bénéficiaire”; le datif qui indique un laps de temps remplit presque toujours la fonction “temps”, etc..

Cependant, comme dans tout phénomène qui se rapporte à la référentialité des termes et à la présence ou absence de certains traits sémantiques dans les lexèmes, quelques déviations lexicales sont possibles en ce qui concerne le datif grec: quelquefois le contenu lexical des termes qui reçoivent cette forme casuelle ne correspond pas à la fonction que les datifs devraient remplir d’après ce qui a été exposé dans § 2.

Ce type de déviations référentielles constitue un des recours poétiques typiques dont la métaphore est le représentant maximal (Bers 1984: 86 ss.). Les études récentes qui décrivent d’une manière théorique le phénomène, ont été nombreuses (Cohen 1979) et ce n’est pas ici le lieu adéquat pour en exposer les différentes propositions. Il paraît clair néanmoins que les déviations lexicales, malgré qu’elles transgressent apparemment les restrictions de sélection lexicale des termes de la part du prédicat (Dik 1978: 44 ss.), se font compréhensibles dans une norme déterminée par rapport à des conditions pragmatiques contextuelles concrètes (Steen 1985); c’est à dire, l’interprétation fonctionnelle correcte en ces cas se produit par analogie aux usages “normaux” du même prédicat dans un contexte où celui qui reçoit le message peut interpréter correctement le rapport fonctionnel entre l’argument et le prédicat.

Ainsi, par exemple, le troisième argument de *δίδωμι* remplit la fonction de “bénéficiaire”, indiquée par le suffixe de datif et, couramment, par un contenu possédant le trait /+humain/, comme en (18):

(18) *Ζεὺς Πέρσησι ἡγεμονίην διδοῖ* (Hdt. 9,122,2).

Mais, d’une façon sporadique, le terme qui se met dans cette case fonctionnelle ne possède pas ce trait et, cependant, il sera interprété d’après la fonction du “bénéficiaire” tel que (19):

(19) a) *αὐτὸς ἄνθρωπος ἐὼν ἄλλον ἄνθρωπον ... ζῶντα πυρὶ διδοίη* (Hdt. 1,86,6)

b) *νυκτὶ βουλήν διδοῦς ...* (Hdt. 7,12,1).

Un autre exemple. Un verbe tel que *χρῶμαι* impose dans son deuxième argument la fonction d’ “instrument”, ce qui implique que cet argument aura la forme de datif et un contenu, selon ce qui a été dit en § 2, /-humain/, /-temps/ et /-lieu/. C’est ce que l’on trouve dans la plupart des phrases où ce verbe est le prédicat (cf. LSJ *s. v.*), comme par exemple:

(20) *Λυδοὶ δὲ νόμοισι μὲν παραπλησίοισι χρέωνται* (Hdt. 1,94,1).

En d’autres contextes, néanmoins, l’argument en datif n’a pas les caractéristiques lexicales attendues, mais il peut avoir un référent personnel (21) ou local (22):

(21) *γυναῖκα μὲν γαμέει ἕκαστος, ταύτησι δὲ ἐπίκοινα χρέωνται* (Hdt. 1,216,1)

(22) *ἀλλ’ ὁ μὲν ... ὁδῶ χρεώμενος ... ἀπενόστησε ἐς τὴν Ἀσίην* (Hdt. 8,119).

L’interprétation en ces cas ne se fait pas à partir du contenu lexical des termes insérés, mais de la fonction que le prédicat *χρῶμαι* accorde d’habitude à cet argument.

En conséquence, à l’heure d’identifier la fonction d’un élément en datif dans une prédication, il faut compter sur les possibilités, toujours ouvertes dans la langue, que des déviations lexicales se produisent, déviations qui, malgré tout, seront toujours minoritaires et contextuellement justifiées. Par conséquent, pour une correcte utilisation du contenu lexical comme indice de la fonction d’un élément en datif, il ne suffit pas de faire attention seulement à ses caractéristiques lexicales, mais il faut aussi tenir compte de la structure habituelle de l’attribution des fonctions de chaque prédicat (cf. Dik 1978: 31 ss.; Vester 1983).

4. Le datif et d'autres éléments fonctionnels

1. Dans §§ 1 et 2 nous avons considéré presque exclusivement les données concernant la coordination et la juxtaposition des datifs entre eux; leur interprétation, comme on a vu, nous permet de défendre la proposition selon laquelle les termes qui présentent le suffixe casuel de datif peuvent remplir au moins quatre fonctions différentes. À côté des cas étudiés il en existe d'autres où le datif apparaît coordonné à des éléments qui ne sont pas datif, tels qu'adverbes ou syntagmes prépositionnels (SP). Ces exemples nous serviront à vérifier la proposition défendue dans les paragraphes cités.

En effet, partant des quatre valeurs fonctionnelles identifiées dans le datif, il faut s'attendre à ce que ces adverbes-là ou SP qui peuvent se coordonner à l'une des quatre valeurs, ne se coordonnent pas aux trois autres, mais qu'ils apparaissent, en tout cas, en juxtaposition avec eux¹²). Comme nous allons voir, cette prévision se réalise pleinement en ce qui concerne les datifs en fonction de "bénéficiaire", "temps" et "position", et avec quelques problèmes, avec le datif d'"instrument" aussi.

2. En ce qui concerne le datif à contenu /+humain/, c'est à dire, celui qui remplit la fonction "bénéficiaire", nous avons des exemples clairs de coordination avec *ἐς* + accusatif (23) et *ἐπί* + accusatif (24):

(23) *δοκεῖν ... τοῖς πολίταις καὶ ἐς τοὺς πάντας ξυμμάχους ὀφελιμώτερον ἔσεσθαι ...* (Th. 1,91,6).

(24) *κίνησις γὰρ αὕτη μεγίστη δὴ τοῖς Ἑλλησιν ἐγένετο καὶ μέρει τινὶ τῶν βαρβάρων ... καὶ ἐπὶ πλεῖστον ἀνθρώπων* (Th. 1,1,2).

On pourrait y ajouter, peut-être, le SP *πρὸς* + accusatif qui apparaît dans la phrase de (25) en opposition à un "bénéficiaire" au moyen des particules *μέν/δέ*:

¹²) Puisque nous cherchons une vérification de notre proposition, plutôt qu'une description détaillée de la syntaxe et du contenu des adverbes et de quelques SP, cet alinéa ne sera pas exhaustif, mais il se contentera d'exposer le résultat d'une prospection incluant les trois premiers chants de l'*Iliade*, une révision partielle pour chaque type de SP dans les oeuvres de Thucydide et Hérodote, plus l'ensemble d'exemples qui fournissent pour la syntaxe du datif les manuels de Kühner-Gerth, Schwyzer et Lasso. Pour la coordination, outre ce qui a été déjà dit, on a utilisé l'étude de Ros (1938) sur l'oeuvre de Thucydide et on a révisé tous les cas des poèmes homériques.

- (25) *πεφύκασί τε τοῖς μὲν ἐκουσίως ἐνδοῦσιν ἀνθησᾶσθαι μεθ' ἡδονῆς, πρὸς δὲ τὰ ὑπεραυχούντα καὶ παρὰ γνώμην διακινδυνεύειν* (Th. 4,19,4).

Confirmant notre proposition, dans tous les exemples que nous avons pu trouver de juxtaposition d'un datif avec un des SP cités qui indiquent aussi le "bénéficiaire"¹³), le datif manque du trait / + human/ et peut être interprété comme un "instrument".

- (26) a) *(Θρασύβουλος) προεῖπε Μιλησίοισι ... τότε πίνειν τε πάντα καὶ κώμῳ χρᾶσθαι ἐς ἀλλήλους* (Hdt. 1,21,2)
 b) *ἔξετε πρὸς αὐτοὺς πλείοσι ναυσὶ ταῖς ἡμετέραις ἀγωνίζεσθαι* (Th. 1,36,3).
 c) *... ἐν ταῖς πρὸς ἀλλήλους ταῖς χερσὶ μάχαις* (Pl. Leg. 633 b).

Je n'ai pas trouvé d'exemple où la juxtaposition se produise avec des datifs remplissant les fonctions de "temps" ou "position", mais ils doivent sans doute exister. Pour la fonction "temps" un exemple comme (26 a) montre justement qu'un élément qui remplit cette fonction, tel que *τότε*, peut se juxtaposer à un des ces SP et, par conséquent, ils pourraient aussi apparaître juxtaposés, vraisemblablement, à un datif de "temps".

En résumé, les données correspondantes à la coordination et juxtaposition du datif "bénéficiaire" à d'autres éléments qui ne sont pas datifs, confirment aussi que les termes possédant cette forme casuelle remplissent plus d'une fonction.

3. Pour les datifs de "temps" j'ai seulement trouvé une coordination avec des adverbes qui remplissent aussi cette fonction:

- (27) *ὑποτοπήσαντες δέ τι ἐκείνη τῇ ἡμέρᾳ καὶ παραχρῆμα Ἀρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων* (Th. 1,20,2).

Dans les exemples de juxtaposition d'un adverbe de temps avec un datif, celui-ci correspond toujours à l'un des autres types fonctionnels: "bénéficiaire" (28), "instrument" (29):

¹³) On peut remarquer que les lexèmes des termes qui constituent le noyau sémantique des SP des exemples (23) et (24), ont aussi le trait / + human/. Ceci est important à partir du moment où ces mêmes SP associés à des lexèmes indiquant lieu ou espace remplissent la fonction "direction", caractérisée suffisamment en grec (Villa 1986: 91 ss.). On peut penser, par conséquent, que la fonction des éléments possédant les marques de fonction *ἐς* + accusatif, etc., se distinguent aussi à travers leur lexème. D'autre part, le fait que les prédicats n'indiquent pas mouvement ou déplacement confirme l'idée que les SP de (23)–(25) n'indiquent pas "direction".

- (28) a) ἦδε δέ μοι νῦν ἡὼς ἐνδεκάτη (Φ 155-6).
 b) οὐκέτ' ἔπειτα σὺ πῆμά ποτ' ἔσσειαι Ἀργείοισιν (Κ 453).
 c) διαμένει ἔτι καὶ νῦν τοῖς βασιλευσιν ἢ πολυδωρία (X. Cyr. 8,2,7).
- (29) a) ἦδη μὲν σέ γέ φημι καὶ ἄλλοτε δουρὶ φοβῆσαι (Υ 187).
 b) ... οἴπερ ἔμπροσθεν ἐώθεσαν χρᾶσθαι τῷ ὕδατι (Hdt. 3,117).

En conclusion, les données correspondantes à la coordination et juxtaposition des datifs en fonction "temps", confirment également notre proposition.

4. Pour ce qui est du datif de "position", je n'ai qu'un cas de contraste au moyen de μέν/δέ avec le SP ἐν + datif chez Homère:

- (30) νῦν σοὶ μὲν ἐγὼ ξεῖνος φίλος Ἀργεῖ μέσσω εἰμί, σὺ δ' ἐν Λυκίῃ (Ζ 224-5).

Les cas de juxtaposition de un datif et ce SP, aussi bien chez Homère que chez d'autres auteurs postérieurs, ont toujours des datifs d'autre type: "bénéficiaire" (31), "temps" (32) (= (10 a)) et "instrument" (33):

- (31) ἐσημαίνετέ μοι καὶ ἐν ἱεροῖς καὶ ἐν οὐρανόις (X. Cyr. 8,7,3).
 (32) ... ὅς ... δευτέρῳ ἔτει τούτων ἐτελεύτησε ἐν τῇ μάχῃ (Hdt. 7,80).
 (33) νήσῳ δ' ἐν Κραναῆ ἐμίγην φιλότητι καὶ εὐνῇ (Γ 445).

Par conséquent, la détermination lexicale de la fonction se confirme aussi.

5. Les données correspondantes au datif d' "instrument", de loin les plus nombreuses, fournissent une nouvelle confirmation, malgré l'existence de certains cas douteux qui feront l'objet d'un commentaire de notre part plus loin. La coordination de ce type de datif, d'après les données que nous avons, peut se produire avec des adverbess de manière et avec les SP suivants: κατὰ + accusatif, διὰ + accusatif, ἐνεκα + génitif, ἐκ + génitif. Voyons un exemple de chacun¹⁴):

- (34) a) ... ἀτάκτως καὶ οὐδενὶ κόσμῳ προσπίπτοντες ... (Th. 3,108,3).
 b) ... ἐσβάντες κατὰ σπουδὴν καὶ πολλῷ θορύβῳ ... (Th. 2,94,2).

¹⁴) On peut trouver d'autres exemples chez Ros (1938: 177, 398, 401).

- c) ... *ἀδύνατοι κατασχεῖν διὰ μῆκος τε πλοῦ καὶ ἀπορία φυλακῆς* (Th. 6,86,3).
- d) ... *τῆς γε ξυγγενείας ἔνεκα καὶ αἰσχύνῃ βοηθεῖν* (Th. 6,86,3).
- e) *τῇ πόλει διχόθεν, ἔκ τε τοῦ μὴ ἐρημοῦσθαι καὶ ἀσφαλεία, ξυνοίσει* (Th. 2,44,3).
- f) *ἠπέιγοντο πρὸς τὸν ποταμὸν ... ὑπὸ τῆς ταλαιπωρίας καὶ τοῦ πιεῖν ἐπιθυμία* (Th. 7,84,2).

Le gros des juxtapositions qui se produisent avec ces SP, correspond à des phrases dans lesquelles la datif remplit la fonction de “bénéficiaire”:

- (35) a) *τοῖσδ' ἂν μόνοις (sc. ἀποίκοις) οὐκ ὀρθῶς ἀπαρέσκοιμεν* (Th. 1,38,4).
- b) *ἦλθον δὲ καὶ Θεσσαλῶν ἱππῆς τοῖς Ἀθηναίοις κατὰ τὸ ξυμμαχικόν* (Th. 1,107,7).
- c) *διὰ ταῦτα οὐδὲν πάνυ μοι ἔλεινόν εἰσῆει* (Pl. *Phaed.* 59 a).
- d) *ἐξ ἀέλπτων Αἴας μετανεγνώσθη θυμῶν Ἀτρείδαις μεγάλων τε νεικέων* (S. *Ai.* 716).
- e) *εἰ πάλιν ἔλθοι τῇ Ἑλλάδι κίνδυνος ὑπὸ βαρβάρων* (X. *Hell.* 6,5,43).

Il y a aussi des cas de juxtaposition avec datifs de “temps”, quoique cela ne se produise pas pour tous les types d’adverbes et SP desquels on a donné des exemples en (34):

- (36) a) *πῶς οὐ δέχονται δῆτα τῇ νομηνία ἀρχαὶ τὰ πρωτανεῖα ...*; (Ar. *N.* 1196).
- b) *διὰ τοῦτο προὔτένθευσαν ἡμέρα μιᾶ* (Ar. *N.* 1200).

Il existe également quelques autres exemples où le datif impliqué est celui de “position”:

- (37) *πῶς γὰρ δὴ τὸν ξεῖνον ἐγὼν ὑποδέξομαι οἴκῳ;* (π 70).

Avec ces exemples qui confirment ce qu’on attendait, il existe des cas qui posent apparemment des problèmes qui sont sans doute en rapport avec l’exacte identification et caractérisation des fonctions qui constituent le système fonctionnel du grec. Ainsi, un exemple tel que (38), apparemment en contradiction avec (36 e), peut, cependant, être expliqué si nous acceptons qu’il existe une différence entre la fonction à caractère abstrait “origine-cause” et celle à caractère local “lieu d’où”:

(38) *ἐπεὰν βορέη άνέμω αύτημερὸν ἐξανύση νηῦς ἐκ τῆς ὑμετέρης ἐς τὴν ἡμετέρην* (Hdt. 6,139,4).

Une différenciation de ce type s'appuie dans le contenu lexical du terme qui constitue le noyau du SP et est semblable à la distinction qui peut assurément s'établir entre "bénéficiaire" et "direction", toutes deux exprimées en certains cas au moyen de *ἐς/ἐπί/πρός* + accusatif (cf. note 12).

Un problème semblable est posé par la juxtaposition d'un "instrument" à SP *διὰ* + accusatif en (39) si nous en faisons la comparaison avec (34 c):

(39) *καὶ τοῖς ἐρωτήμασι τοῦ ξυνθήματος πυκνοῖς χρώμενοι διὰ τὸ μὴ εἶναι ἄλλω τῷ γνωρίσαι* (Th. 7,44,4).

Dans ce cas-là, la distinction concernerait la reconnaissance séparée d'une fonction "instrument" et une fonction "cause", qui ont des traits communs dans certains contextes, mais pas forcément dans d'autres (cf. Rijksbaron 1976; Vester 1983; Villa 1987).

Un troisième et dernier exemple de juxtaposition inattendue qui contredit la coordination de (34 a) c'est:

(40) *εἰ δὲ ὀρθῶς μεμέτρηται ἡ ὁδὸς ἡ βασιληίη τοῖσι παρασάγγησι* (Hdt. 5,53).

Cet exemple oblige alors à étudier avec plus d'attention les différences entre "manière" et "instrument" (cf. Vester 1983).

En résumé, la coordination du datif d' "instrument" et ses possibilités de juxtaposition n'offrent pas de données aussi claires que les autres types de datifs. Néanmoins, compte tenue du nombre d'exceptions qui sur un corpus de plusieurs dizaines se réduit à trois, clairement en rapport avec des problèmes de l'exacte identification des fonctions grecques, il est possible d'accepter aussi ces données comme étant une confirmation, fût-elle partielle, de la proposition que nous sommes en train de défendre. En même temps les résultats correspondants au "instrument" marquent la voie le long de laquelle de nouvelles recherches peuvent être engagées de manière à déterminer avec une plus grande clarté, les différences entre cette fonction et d'autres, telles que la "manière" ou la "cause".

6. Comme conclusion, nous pouvons dire que les grandes possibilités de coordination qui montrent les termes qui apparaissent en datif, confirment l'existence des quatre valeurs fonctionnelles proposées plus haut, en même temps qu'elles prouvent que c'est le contenu sémantique des termes qui apparaissent en datif, ce lui qui détermine leur fonction.

5. Les rapports entre le suffixe casuel et le lexème en tant que indicateurs de fonction

1. La caractérisation fonctionnelle du datif que nous proposons dans ce travail, pose une question à propos de l'utilité fonctionnelle du suffixe et sa combinaison, en tant que marque de fonction, avec le contenu lexical et, en même temps permet de contempler dès une perspective nouvelle le phénomène du syncrétisme casuel dans le cadre du datif grec. Dans ce chapitre nous allons faire la révision de ces deux points.

2. D'abord, la fonction des éléments qui apparaissent en datif est déterminée par leur lexème, comme nous avons prouvé précédemment. Il est pourtant évident, que les suffixes casuels grecs servent aussi à indiquer les valeurs fonctionnelles du terme, comme il a été prouvé par un grand nombre de recherches précédentes (Rijksbaron 1972; Villa 1986).

Par conséquent, la question que nous devons nous poser ne doit pas porter tant sur l'éclaircissement de la fonction linguistique du suffixe que sur la détermination de la façon dont se combinent les deux types de restrictions ou marqueurs de fonction; le contenu lexical et les marques formelles.

A mon avis, le rôle des marques formelles par rapport au contenu lexical peut être compris si l'on accepte que le système morphologique des indicateurs de fonction du grec ne suffit pas à indiquer toutes les fonctions qui constituent son système grammatical, de façon que, dans certains cas la forme ne transmet pas une valeur fonctionnelle unique, mais simplement elle limite les possibilités d'interprétation fonctionnelle. Dans ces conditions, le contenu lexical fournit l'information nécessaire en vue de l'identification exacte de la fonction du terme, selon les possibilités que le suffixe permet. Autrement dit, la signification lexicale signale seulement la fonction du terme, une fois que les possibilités d'interprétation ont été restreintes par le suffixe.

Pour donner un exemple parallèle en français qui puisse servir à vérifier ce qui a été dit, dans le contexte d'un état de choses comme celui qui est transmis par le verbe "courir", un terme comme "voiture" ne peut être interprété fonctionnellement moyennant seulement le lexème, puisqu'il peut indiquer aussi bien la direction (41), que l'origine (42) ou l'instrument (43) et il y aurait encore d'autres possibilités:

- (41) Le jeune homme courut vers la voiture
- (42) le jeune homme courut dès la voiture
- (43) le jeune homme courut avec sa voiture

Cependant, une fois qu'on a restreint les possibilités d'interprétation fonctionnelle au moyen de la préposition dans les cas ambigus, le lexème précise définitivement la fonction dont il s'agit. Cette ambiguïté ne se produit pas, bien sûr, en (41) et (42) où les prépositions "dès" et "vers" indiquent en toute clarté les fonctions de "direction" et "origine" que remplissent les arguments respectivement. Par contre, la préposition "avec" peut indiquer en français deux fonctions différentes: "instrument" et "compagnie"; un exemple d'"instrument" serait (43), un exemple de "compagnie" (44)¹⁵:

- (44) Le jeune homme courut avec son père.

Dans ces conditions, c'est le lexème du terme "voiture", c'est à dire, /-animé/, celui qui détermine avec clarté qu'en (43), cet argument remplit la fonction d'"instrument"; en (44) par contre, le trait /+humain/ ne permet qu'une interprétation de "compagnie".

Suffixe et lexique marquent, donc, ensemble la fonction de l'argument.

3. Par ailleurs, dans un autre ordre de choses, la claire différenciation au moyen du lexique des fonctions qui ont syncretisé leurs marques dans la forme que l'on nomme traditionnellement 'datif', peut assurément être considérée comme étant un facteur qui aide la disparition de telles différences formelles.

Autrement dit, à côté des phénomènes de coalescence formelle par évolution phonétique des suffixes des anciens cas de datif, locatif et d'instrument et les ambiguïtés d'interprétation entre une fonction et une autre en certains contextes (Schwyzer 2: 56 ss.; 138 ss.), le fait que ces fonctions fussent généralement reconnaissables par le propre contenu lexical des termes qui les remplissent, très différentes d'un cas à l'autre, peut avoir contribué au processus d'élimination des différences formelles, suivant ainsi le principe de l'économie du langage.

On peut expliquer aussi de cette manière que le processus de re-caractérisation formelle des fonctions au moyen des prépositions, initié déjà chez Homère, ne se soit pas produit encore en ce qui

¹⁵) "Instrument" et "compagnie" sont deux fonctions différentes en français comme le prouve l'impossibilité de les coordonner: *Le jeune homme courut avec sa voiture et avec son père.

concerne le datif en époque classique, tout au moins pour les valeurs de “bénéficiaire” et d’ “instrument” et, de manière partielle, pour “temps” et “position”. Ceci contraste fortement avec ce qui se passe, par exemple, avec l’accusatif et le génitif qui ont développé des systèmes de SP qui permettent une interprétation presque unitaire de la valeur de ces cas lorsqu’ils apparaissent sans la marque prépositionnelle (Crespo 1986).

4. Conclusions

1. Les conclusions de ce travail peuvent être résumées dans les points suivants:

a) Les données syntaxiques qui proviennent des possibilités de coordination ou juxtaposition des termes qui présentent la forme suffixale de datif, indiquent clairement que celui-ci peut remplir plus d’une fonction.

b) Les éléments fonctionnels qui apparaissent en datif peuvent être groupés sur la base de leur lexème en quatre groupes: ceux qui possèdent le trait / +humain/, ceux qui possèdent le trait / +temps/, ceux qui expriment / +lieu/ ou / +espace/ et, enfin, une catégorie plus large composée de tous les autres lexèmes qui n’ont aucun des traits précédents. Chacun de ces types peut être associé à l’une des fonctions suivantes: “bénéficiaire”, “temps”, “position” et “instrument”.

2. Par conséquent, comme conclusion finale, on peut établir que le contenu lexical des termes qui apparaissent en datif et pas seulement le suffixe casuel détermine aussi la fonction de tels termes. Le suffixe casuel sert dans le processus de la communication à restreindre les possibilités d’interprétation fonctionnelle des termes, mais ne détermine pas complètement quelle est sa fonction.

L’identification de quatre valeurs fonctionnelles pour le datif réalisée au moyen de critères syntaxiques, formels et sémantiques, offre des résultats qui sont dans une position intermédiaire entre la théorie traditionnelle qui voulait reconnaître une grande quantité de valeurs pour ces formes casuelles, et les théories formalistes lesquelles, s’appuyant seulement sur la forme à partir d’une optique synchronique, proposent une seule valeur fonctionnelle pour le datif. Le résultat de notre recherche coïncide d’une manière partielle avec la vision historique traditionnelle en ce qui concerne la reconnaissance des trois valeurs, à savoir, propre, locative et instrumentale héritées de

l'indoeuropéen et démontre que ces valeurs historiques se sont maintenues en grec jusqu'en époque classique au moins, et cela malgré la non-existence de différentes marques formelles pour chacun. Avec ces trois fonctions qui peuvent être considérées originaires, il faut introduire en tant que possibilité fonctionnelle du datif dans le système fonctionnel grec, une quatrième fonction: "temps".

Références bibliographiques

- Bers, V. (1984): *Greek Poetic Syntax in the Classical Age*, Yale, Univ. press.
- Cohen, J. L. (1979): "The semantics of metaphor" en A. Ortony (ed.) *On Metaphor and thought*, Cambridge, Univ. Press, 64-77.
- Crespo (1986): "The functions of the Accusative" *Proceedings of the Kühner-Colloquium*, Amsterdam, (sous presse).
- Dik, S. (1968): *Coordination. Its implications for the theory of general linguistics*, Amsterdam, North-Holland.
- (1978): *Functional Grammar*, Dordrecht, Foris (1981³).
- Dover, K. J. (1960): *Greek Word Order*, Cambridge, Univ. Press.
- Humbert, J. (1930): *La disparition du datif en grec*, Paris, Klincksieck.
- Itagaki, N. - D. Prideaux (1985): "Nominal properties as determinant of subject selection", *Lingua* 66, 135-49.
- Kühner, R. - E. Gerth: *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache II*, Hannover 1898 (Repr. 1966).
- Lasso de la Vega, J. S. (1968): *Sintaxis Griega*, Madrid, C. S. I. C.
- Martinet, A. (1985): *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- Pinkster, H. (1972): *On Latin Adverbs*, Amsterdam, North-Holland.
- Rijksbaron, A. (1972): "De griekse genitivus" *Lampas* 5, 68-77.
- (1976): *Temporal and Causal Conjunctions in Ancient Greek*, Amsterdam, Hakkert.
- Ros, J. (1938): *Die METABOAH (variatio) als Stilprinzip bei Thukydides*, Nijmegen (repr. Amsterdam, Hakkert, 1968).
- Rubio, L. (1966): *Introducción a la sintaxis estructural del latín I*, Barcelona, Ariel.
- Schwyzler, E.: *Griechische Grammatik 2*, Munich, Beck, 1950.
- Steen, G. (1985): "Grammar and metaphor. The consequences of an anomaly" *WPFG* 3.
- Vester, E. (1983): *Instrument and Manner Expressions in Latin*, Assen, Van Gorcum.
- Villa, J. de la (1986): *Sintaxis de los adverbios griegos*, Tesis doct., Madrid.
- (1987): "Variantes en la expresión de las funciones Tiempo y Causa en griego antiguo" *RSEL* (sous presse).